Comité de Gestion des Centres Sociaux Metz Borny
metz
ECO COPY
Crédit Mutuel LA banque à qui parler
Famille Lorraine de metz-borny
BC Büro Conseil Lorraine
La Passerelle
TRT PHONEST
Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés

Concours Jeunes Talents de Metz Borny

A travers le concours Jeunes Talents de Metz Borny, le Comité de Gestion des Centres sociaux de Metz Borny vous encourage à développer vos talents et vos compétences afin que vous puissiez réaliser pleinement vos ambitions artistiques.

Que votre projet relève du domaine des arts (écriture, peinture, graph, bande dessinée, court métrage….) ou de la culture (chant, musique, danse, théâtre), le Comité de Gestion vous propose , dans le cadre du concours, de participer au financement de votre projet (formation, édition, acquisition de matérielle).

Dossier de candidature
Mode d'emploi

Afin de remplir au mieux votre dossier de candidature et d'optimiser vos chances de succès, veuillez respecter les conditions suivantes :

1. Lire attentivement le règlement du concours
2. Joindre les pièces complémentaires à l'étude du dossier
3. Adresser votre dossier à l'adresse suivante :

   Prix « Jeunes Talents de Metz Borny »
   Centre social Champagne
   11, rue de Champagne
   57076 METZ cedex 03

   Ou par E-mail à l'adresse suivante :
   jeunestalentsdeborny@gmail.com
4. La date limite de dépôt des candidatures est fixée **au 1er juin 2014**

Pièces à joindre :

Le ou les pièces d'identité des participants
Un justificatif de domicile
Votre support audio, vidéo ou papier…
CV descriptif de vos diverses réalisations
Le présent dossier daté et signé

Présentation de l'artiste ou de l'équipe

Nom de l'équipe ou de l'artiste :
……..
Date de création du groupe : ……
Nom et prénom du responsable de projet (dans le cas d'un projet collectif, le responsable de projet
est désigné par les membres de l'équipe artistique) :
……
Date de naissance : ……
Âge : ……
Adresse : ……
Code postal : ……
Tél. portable : ……
E-mail : ……
Fonction dans l'équipe artistique : ……
Etudes ou profession : ……
Nombre total de participant(es) au projet : ……

Comment avez-vous connu Concours Jeunes Talents de Metz Borny ?
❏ affichage ❏ internet (précisez le site visité)
❏ flyer ❏ bouche à oreille
❏ Centre d'animation ❏ autre (précisez)

Membres de l'équipe

(une case par membre)

Nom Prénom : .....
Date de naissance Âge : .....
Adresse : .....
Code postal : .....
Tél. portable : .....
E-mail : .....
Fonction dans l'équipe artistique : .....
Profession ou études : .....

Nom Prénom : .....
Date de naissance Âge : .....
Adresse : .....
Code postal : .....
Tél. portable : .....
E-mail : .....
Fonction dans l'équipe artistique : .....
Profession ou études : .....

Nom Prénom : .....
Date de naissance Âge : .....
Adresse : .....
Code postal : .....
Tél. portable : .....
E-mail : .....
Fonction dans l'équipe artistique : .....

Nom Prénom : .....
Date de naissance Âge : .....
Adresse : .....
Code postal : .....
Tél. portable : .....
E-mail : .....
Fonction dans l'équipe artistique : .....
Profession ou études : .....

Nature du Projet

❑ Projet musique : ……
❑ Projet spectacle vivant : genre artistique du projet (théâtre, danse, humour, cirque, arts de la rue…)……
❑ Projet vidéo : genre artistique (court métrage, documentaire…)……
❑ Projet arts : genre artistique du projet (peinture, graph, calligraphe, bande dessinée)
……
❑ Projet écriture : genre artistique du projet (poésie, slam….) ……
❑ Autre projet : ……

Merci de préciser si votre projet a une vocation professionnelle ou simplement de loisirs, une passion :
……
……
……
……
……
……
……

Motivation : quelles sont vos ambitions par rapport à ce concours ?

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

Autres renseignements que vous jugez utile de nous communiquer (articles de presse, site internet, vos partenaires…)

……
……
……
……
……
……
……
……

Autorisation parentale pour les mineurs
participant au Concours
« Jeunes Talents Metz Borny »

Je soussigné(e) :
Nom :
.....
Prénom :
.....
Adresse :
.....
.....
.....

Code postal : ..... Ville : .....
père / mère / tuteur du candidat
.....
autorise mon fils / ma fille
.....
né(e) le ...../...../.....
à participer au concours organisé par le Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz Borny.

Fait à .....
Le .....
Signature du responsable

REGLEMENT CONCOURS
« JEUNES TALENTS DE METZ BORNY »

Article 1 – ORGANISATEUR

Le Comité de Gestion de Centres Sociaux de Metz Borny (CGCS), association loi 1901, N° SIRET : 78000505400033, régie par le code civil local (Alsace-Moselle), date de publication de l'inscription au registre des associations : 9 août 1971,
Sis au 11 rue de Champagne- 57076-METZ cedex 03,
Organise un concours intitulé "Jeunes Talents de Metz Borny" destiné à promouvoir les meilleures initiatives des jeunes (14/30 ans).
Ce concours se déroulera en plusieurs phases du mois de mai jusqu'au mois octobre 2014.

Article 2 - PERSONNES CONCERNEES/PARTICIPANTS

Ce Concours est ouvert aux candidatures individuelles ou en équipe âgées de 14 à 30 ans à la date d'inscription au concours, et résidant sur Metz Borny.
Les mineurs devront présentés une autorisation de leur représentant légal pour participer à ce concours.

Article 3 - OBJET DU CONCOURS

Le concours a pour objet la mise en valeur et la promotion de projets de jeunes (individuels ou en équipe) dans les domaines des arts (écriture, peinture, graph, bande dessinées, court métrage…) et de la culture (chant, musique, danse, théâtre, D.J. …).

Article 5 - MODALITES DE PARTICIPATION

Le dossier d'inscription et le règlement du concours sont disponibles :
- au Centre social Champagne,
- sur notre site internet www.cgcs-metz-borny.fr ou sur facebook
- et peuvent être demandé à l'adresse suivante : jeunestalentsdeborny@gmail.com.

Les candidats devront remplir le dossier, le dater, le signer, et l'accompagner de toutes les pièces justificatives demandées (support audio, vidéo ou papier) et le déposer ou l'envoyer au 11 rue de Champagne 57 070 Metz Borny avant la date de clôture des inscriptions (**31 Mai 2014**) ou par mail à l'adresse suivante : jeunestalentsdeborny@gmail.com.

Chaque dossier reçu fera l'objet d'un accusé de réception par mail. Les candidats seront informés par mail de leur présélection ou non avant le 21 juin 2014.

Article 6 – GARANTIES

Le ou les participants garantissent qu'ils disposent librement de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle attachés à l'œuvre présentée.
Le ou les participants assument l'entière responsabilité au titre de l'œuvre présentée.

Article 7 - LES DIFFERENTES PHASES

1ère phase : Sélection avant le 21 juin 2014

Le Jury, composé de personnes qualifiés et compétentes, sélectionnera 30 projets parmi les projets déposés selon la qualité et l'originalité du projet.

Les membres du jury se réservent la possibilité de demander des éléments complémentaires aux candidats.
Le jury se réserve le droit de refuser une candidature si lors de son visionnement ou de l'écoute de celle-ci, il en juge son contenu inapproprié ou pouvant heurter la sensibilité du public (ex : propos injurieux, discriminatoire ou indécent).

2ème phase : Vote pour élire les lauréats

Lors de la manifestation du 22 juin 2014 à l'amphithéâtre du Grand Domaine, le jury retiendra 10 projets sur les 30.

3ème phase : Vote final

3 lauréats seront retenus parmi les 10 sélectionnés dans le cadre des manifestations du festival du film arabe de Fameck.

Article 8 – DOTATION DES LAUREATS

Les partenaires du concours attribueront :
•une bourse de 1500 euros au premier lauréat "Jeunes Talents",
•une bourse de 1200 euros au deuxième
•une bourse de 800 euros au troisième gagnant du concours.
Les 3 lauréats s'engagent à intervenir ou à se produire gracieusement dans différentes manifestations organisées par le CGCS.

Article 9 – DISPOSITIFS DE FINANCEMENT : accompagnement et appui au montage de projet

Les bourses sont destinés à financer la formation, l'édition, ou l'acquisition de matériel et seront reversées directement aux prestataires.

Article 10 – AUTORISATION DE PUBLICATION

Les 3 lauréats autorisent expressément et irrévocablement le CGCS à présenter, publier ou communiquer sur les œuvres retenues.

Article 11 – ANNULATION DU CONCOURS

Le CGCS se réserve la possibilité d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent concours si les circonstances l'exigent ou en cas de force majeure. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Article 12- RESPECT DU REGLEMENT

Le simple fait de participer au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité.

Article 13 – DROIT A L'IMAGE

La participation au concours « Jeunes Talents de Metz Borny » emporte autorisation express et irrévocable du participant pour autoriser les organisateurs à utiliser ou à faire utiliser ou à reproduire ou à faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation artistique en vue de toute exploitation sur tout support.